

COMMUNIQUE DE PRESSE

Distra, entreprise du Groupe Mutandis, signe un Contrat de Cession d'Actions portant sur l'acquisition de l'intégralité des actions de la société Euro Africaine des Eaux (EAE) (Groupe Société des Boissons du Maroc (SBM))

Casablanca, le 8 juin 2023

Mutandis, société cotée à la Bourse des Valeurs de Casablanca, souhaite annoncer, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, que sa filiale Distra a conclu avec Société des Boissons du Maroc (le « **Vendeur** »), le 8 juin 2023, un Contrat de Cession d'Actions (le « **Contrat de Cession EAE** ») définissant les termes et conditions de la cession par SBM de l'intégralité des actions de la société EAE (la "**Transaction**"), au prix de 380 millions de dirhams.

La signature du Contrat de Cession EAE fait suite à la lettre d'offre engageante transmise au Vendeur le 7 décembre 2022 et ayant fait l'objet d'un communiqué de presse daté du 9 décembre 2022.

Pour rappel, la société EAE est propriétaire de la marque d'eau minérale « Ain Ifrane », bien connue du consommateur marocain et appréciée et réputée pour l'excellence de son eau de source.

L'activité eau acquise a réalisé au titre de l'exercice 2022 un Chiffre d'Affaires annuel d'environ 240 millions de dirhams et un Résultat Net Courant d'environ 25 millions de dirhams. L'arrivée de Ain Ifrane au sein du Groupe Mutandis permettrait de constituer un pôle boissons de plus de 350 millions de dirhams de Chiffre d'Affaires, et de bénéficier de synergies opérationnelles fortes entre les différentes gammes, notamment au plan de la distribution.

La réalisation de la Transaction n'est pas immédiate et reste soumise à la satisfaction de plusieurs conditions suspensives détaillées dans le Contrat de Cession EAE, dont notamment (i) l'obtention des autorisations réglementaires requises (telles que l'autorisation du Conseil de la Concurrence marocain) et (ii) la cession préalable par SBM à EAE de l'activité de distribution "eau minérale".

Les parties ont pour objectif de réaliser la Transaction au cours du mois de juillet 2023.